

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 23 juin 2022

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 23h15

**Étaient présents :** Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à partir du rapport n°12), Mme Anne BENEDETTO (à partir du rapport n°12), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaick CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER (jusqu'au rapport n°41 inclus), Mme Aline CHASSAGNE, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (à partir du rapport n°12), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au rapport n°33 inclus), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au rapport n°43 inclus), Mme Juliette SORLIN (à partir du rapport n°12), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champoux : M. Romain VIENET Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauconne : Mme Valérie DRUGE Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (à partir du rapport n°10 et jusqu'au rapport n°36 inclus) Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport n°36 inclus) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : Mme Emmanuelle BAVEREL Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoît VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thise : M. Pascal DERIOT Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°18) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLAT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

**Étaient absents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Frédérique BAEHR, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Sadia GHARET, M. Jean-Hugues ROUX, M. André TERZO, Mme Claude VARET Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Novillars : M. Bernard LOUIS Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

**Secrétaire de séance :** M. Olivier LEGAIN

**Procurations de vote :** M. Thomas JAVAUX à M. Romain VIENET, Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au rapport n°11 inclus), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'au rapport n°11 inclus), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'au rapport n°11 inclus), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT (à partir du rapport n°34), Mme Karima ROCHDI à Agnès MARTIN (à partir du rapport n°44), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'au rapport n°11 inclus), M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, M. Alain BLESSEMILLE à M. Jacques KRIEGER, Mme Catherine BOTTERON à M. Anthony NAPPEZ, M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, M. Henri BERMOND à M. Emile BOURGEOIS, M. Roger BOROWIK à M. Benoit VUILLEMIN, M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, M. Bernard LOUIS à M. René BLAISON, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Valérie MAILLARD à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Jean-Marc JOUFFROY à Mme Anne BIHR (jusqu'au rapport n°17 inclus), M. Damien LEGAIN à M. Pascal ROUTHIER

**Délibération n°2022/006143**

**Rapport n°11 - Affectation des résultats 2021 au budget 2022**

## Affectation des résultats 2021 au budget 2022

**Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

### Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2021, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2022 les résultats 2021 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2021, après couverture des restes à réaliser est de 67 126 301,85 € dont :

- Budget principal :	39 980 629,78 €,
- Budget annexe Transports :	11 592 821,42 €,
- Budget annexe Déchets :	922 606,84 €,
- Budget annexe CRR	234 004,00 €,
- Budget annexe Zone du Noret :	0 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul :	0 €,
- Budget annexe Aire Industrielle de Besançon Ouest :	3 678 653,00 €,
- Budget annexe Autres Zones d'Activités Economiques :	0 €,
- Budget annexe Eau :	4 421 700,36 €,
- Budget Annexe Assainissement :	3 824 664,65 €,
- Budget Annexe Chauffage Urbain :	2 471 221,80 €.

Lors du vote du Budget Primitif 2022, tous les résultats des budgets annexes ont été repris par anticipation, le résultat du budget principal n'a pas été repris. Il est donc intégré au budget 2022 dans la première Décision Modificative de l'exercice.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du Compte administratif (procédure normale). Le Budget Primitif 2022 a été voté, le 31 mars 2022, **avec reprise anticipée** des résultats 2021 pour tous les budgets annexes sauf pour le budget principal.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du Compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Le résultat 2021 pour le budget principal est alors intégré dans le budget 2022 lors de la décision budgétaire modificative n°1 (DM1 2022) contrairement aux budgets annexes qui ont été intégrés dès l'étape budgétaire du BP 2022.

### Rappel des règles applicables en matière d'affectation de résultat :

- le résultat d'investissement 2021 est inscrit au budget 2022 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre, il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2022,
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser).
- après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068, émission d'un titre) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2022 (nature 002), et ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2022.

## I. Budget principal

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

<b>Investissement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	65 941 312,03
	Recettes réalisées 2021	61 635 541,12
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>-4 305 770,91</b>
	Restes à réaliser en dépenses	12 606 113,38
	Restes à réaliser en recettes	4 181 278,91
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>-8 424 834,47</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-12 730 605,38</b>
<b>Fonctionnement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	119 924 376,78
	Recettes réalisées 2021	172 635 611,94
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>52 711 235,16</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>39 980 629,78 €</b>

#### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter :

- 12 730 605,38 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 4 305 770,91 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 8 424 834,47 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 12 730 605,38 € ;
- 39 980 629,78 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

*Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM 1 2022.*

## II. Budget annexe Transports

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

<b>Investissement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	16 274 718,36
	Recettes réalisées 2021	20 372 664,53
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>4 097 946,17</b>
	Restes à réaliser en dépenses	3 038 654,79
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>-3 038 654,79</b>
<b>Autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>1 059 291,38</b>
<b>Fonctionnement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	64 589 567,62
	Recettes réalisées 2021	75 123 097,66
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>10 533 530,04</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>11 592 821,42 €</b>

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe transports, il est proposé d'affecter :

- des crédits en recettes d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 4 097 946,17 €, qui viennent donc couvrir le besoin de financement des restes à réaliser pour 3 038 654,79 € ;
- des crédits en recettes de fonctionnement au chapitre 002 à hauteur de 10 533 530,04 €.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2022 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2022.

## III. Budget annexe Déchets

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

<b>Investissement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	1 553 890,43
	Recettes réalisées 2021	2 218 025,60
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>664 135,17</b>
	Restes à réaliser en dépenses	999 948,24
	Restes à réaliser en recettes	100 000,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>-899 948,24</b>
<b>Autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-235 813,07</b>
<b>Fonctionnement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	24 396 743,84
	Recettes réalisées 2021	25 555 163,75
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>1 158 419,91</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>922 606,84 €</b>

#### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, il est proposé d'affecter :

- 235 813,07 € sur le compte 1068 qui correspondent à la couverture d'une partie du besoin de financement des restes à réaliser après une ouverture de crédits en recettes d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 664 135,17 ;
- 922 606,84 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2022 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2022.

#### IV. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2021 :

<b>Investissement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	1 400 090,72
	Recettes réalisées 2021	1 152 063,05
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>-248 027,67</b>
	Restes à réaliser en dépenses	140 550,10
	Restes à réaliser en recettes	5 000,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>-135 550,10</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-383 577,77</b>
<b>Fonctionnement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	6 311 120,21
	Recettes réalisées 2021	6 928 701,98
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>617 581,77</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>234 004,00 €</b>

#### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe CRR, il est proposé d'affecter :

- 383 577,77 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 248 027,67 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 135 550,10 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 383 577,77 € ;
- 234 004,00 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2022 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2022.

## V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

Les résultats de l'exercice 2021 :

Investissement 2021	Dépenses réalisées 2021	24 024,00
	Recettes réalisées 2021	24 024,00
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>0,00</b>
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>0,00</b>
Fonctionnement 2021	Dépenses réalisées 2021	30 940,44
	Recettes réalisées 2021	30 940,44
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

## VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

Les résultats de l'exercice 2021 :

Investissement 2021	Dépenses réalisées 2021	3 227,70
	Recettes réalisées 2021	3 227,70
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>0,00</b>
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>0,00</b>
Fonctionnement 2021	Dépenses réalisées 2021	3 227,70
	Recettes réalisées 2021	3 227,70
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

## VII. Budget annexe de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

<b>Investissement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	20 030 854,54
	Recettes réalisées 2021	10 274 573,70
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>-9 756 280,84</b>
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-9 756 280,84</b>
<b>Fonctionnement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	10 390 672,50
	Recettes réalisées 2021	23 825 606,34
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>13 434 933,84</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>3 678 653,00 €</b>

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe AIBO, il est proposé de constater les résultats suivants :

- en investissement un déficit de 9 756 280,84 € qui sera inscrit en dépenses d'investissement au compte 001 ;
- en fonctionnement un résultat reporté de 13 434 933,84 €. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2022 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2022.

## VIII. Budget annexe des Autres Zones d'Activités Economiques

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

<b>Investissement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	299 975,85
	Recettes réalisées 2021	299 975,85
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>0,00</b>
	Restes à réaliser en dépenses	0,00
	Restes à réaliser en recettes	0,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement 2021</b>	Dépenses réalisées 2021	523 717,67
	Recettes réalisées 2021	523 717,67
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

## IX. Budget annexe Eau

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

Investissement 2021	Dépenses réalisées 2021	5 295 295,60
	Recettes réalisées 2021	5 903 344,87
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>608 049,27</b>
	Restes à réaliser en dépenses	2 303 069,60
	Restes à réaliser en recettes	298 581,00
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>-2 004 488,60</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-1 396 439,33</b>
Fonctionnement 2021	Dépenses réalisées 2021	12 795 508,05
	Recettes réalisées 2021	18 613 647,74
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>5 818 139,69</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>4 421 700,36 €</b>

### B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Eau, il est proposé d'affecter :

- 1 396 439,33 € au crédit du compte 1068 qui correspondent à la couverture d'une partie du besoin de financement des restes à réaliser après une ouverture de crédits en recettes d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 608 049,27 € ;
- 4 421 700,36 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2022 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2022.

## X. Budget annexe Assainissement

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

Investissement 2021	Dépenses réalisées 2021	13 993 120,89
	Recettes réalisées 2021	8 324 544,86
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>-5 668 576,03</b>
	Restes à réaliser en dépenses	2 722 747,83
	Restes à réaliser en recettes	2 526 763,12
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>-195 984,71</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-5 864 560,74</b>
Fonctionnement 2021	Dépenses réalisées 2021	14 786 219,20
	Recettes réalisées 2021	24 475 444,59
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>9 689 225,39</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>3 824 664,65 €</b>

## B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Assainissement, il est proposé d'affecter :

- 5 864 560,74 € qui correspondent à la couverture du besoin d'autofinancement des investissements pour 5 668 576,03 € (chapitre 001 en dépenses d'investissement) et au besoin de financement des restes à réaliser pour 195 984,71 €. Cette opération se traduit par une ouverture de crédits en recettes d'investissement sur le compte 1068 à hauteur de 5 864 560,74 € ;
- 3 824 664,65 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2022 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2022.

## **XI. Budget annexe Chauffage Urbain**

### A/ Les résultats de l'exercice 2021

Investissement 2021	Dépenses réalisées 2021	2 826 149,85
	Recettes réalisées 2021	3 144 074,14
	<b>Solde réalisations 2021 (1)</b>	<b>317 924,29</b>
	Restes à réaliser en dépenses	1 476 794,77
	Restes à réaliser en recettes	521 436,75
	<b>Solde Restes à réaliser 2021 (2)</b>	<b>-955 358,02</b>
<b>Besoin d'autofinancement global (1) + (2)</b>		<b>-637 433,73</b>
Fonctionnement 2021	Dépenses réalisées 2021	1 544 573,91
	Recettes réalisées 2021	4 653 229,44
	<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>3 108 655,53</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>2 471 221,80 €</b>

## B/ Affectation des résultats

Au sein du budget Chauffage Urbain, il est proposé d'affecter :

- 637 433,73 € au crédit du compte 1068 qui correspondent à la couverture d'une partie du besoin de financement des restes à réaliser après une ouverture de crédits en recettes d'investissement au chapitre 001 à hauteur de 317 924,29 € ;
- 2 471 221,80 € en résultat de fonctionnement reporté. Cette inscription sera portée en recettes de fonctionnement sur le chapitre 002.

Ces résultats ont été repris par anticipation au BP 2022 pour leurs montants exacts. Il n'est pas nécessaire de revoir cette proposition en DM 1 2022.

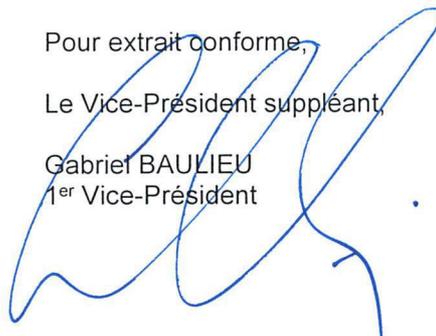
A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la proposition d'affectation des résultats 2021 sur le budget 2022 au titre du budget principal et des budgets annexes Zone d'activité du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul, et Autres Zones d'Activités Economiques,
- confirme la reprise des résultats par anticipation au BP 2022 des budgets annexes Transports, Déchets, Conservatoire à Rayonnement Régional, Aire Industrielle de Besançon Ouest, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 121

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.